



# MINISTERE DES MINES

## SECRETARIAT GENERAL DES MINES

#### **DIRECTION GENERALE DES MINES**

DIRECTION DE LA GESTION DES ACTIVITES

MINIERES

# CERTIFICAT DE CONFORMITE DE SUBSTANCES MINERALES A EXPORTER

N°04001-2024MIM/SG/DGM/DEV/GU/CDC/GU

Le Directeur des Mines et de la Géologie atteste par la présente que les substances minérales désugnées ci-après :

### Pierres Précieuses Taillées

-un GRAMMES quarante-quatre (1.44 grs) de Saphir(Bleu-Vert, Bleu)
Objet du dossier de declaration n°016-2024 en date du 17-04-2024 ayant été soumises au contrôle de qualité et de conformité effectué par la Direction chargée des Mines, suivant Procès-verbal n°04001-2024MIM/SG/DGM/DEV/GU/PCC/GU du 18-04-2024 sont conformes à la declaration souscrite par:

- Monsieur, madame
- La société SHOHAM SARL

Gérant ou responsible mandaté: \${responsible\_mandate} etsont destinées à être exportées à l'adresse suivante:

Le pr<mark>esent Certifica</mark>t <mark>es</mark>t délivré pour server et valoir ce que de droit.

Antananarivo, le 18-04-2024